01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **9 octobre 2019**, à 19h00, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

François Michon (Saint-Luc)
Camil Turmel (Lac-Etchemin)
Martine Boulet (Saint-Benjamin)
Adélard Couture (Saint-Camille)
Simon Carrier Tanguay (Sainte-Sabine)
Lucie Gagnon (Saint-Louis)
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)
René Allen (Sainte-Aurélie)
Christian Chabot (Sainte-Justine)
Hector Provençal (Sainte-Rose)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Madame Dominique Vien, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint et Madame Linda Gilbert sont présents.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-10-01 02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

- 01 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE, ET SUIVI
- **04** COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 23 SEPTEMBRE, ET SUIVI
- 05 RENCONTRE(S)
- **06** ANALYSE DE PROJET(S)
- 07 INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE CIE

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 08.01 Gestion des cours d'eau : nomination d'une personne désignée responsable de l'application du règlement no 96-10
 - **08.01.01** Mandat Gestizone Gabriel Gosselin responsable du règlement 96-10
- 08.02 Demande financière au Réseau Agriconseils
- **08.03** Subvention programme Territoires: Priorités bioalimentaires
- **08.04** Colloque Réseau Environnement Gestion des matières résiduelles

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

- 09.01 Comité sécurité publique
- **09.02** Comités
- 10 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)
 - 10.01 Projets locaux
 - 10.01.01 Municipalité de Saint-Cyprien
- 11 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 11.01 Site internet de la MRC des Etchemins
- 12 AFFAIRES COURANTES
 - 12.01 Intervention du préfet
 - **12.02** Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins Face aux Dragons
 - 12.03 Opération Nez rouge 2019 Contribution
 - 12.04 Demande de financement Projet Terre et Humanité
 - 12.05 Tournoi provincial Atome et Pee-Wee de Lac-Etchemin
 - 12.06 Poste de secrétaire-réceptionniste
 - 12.07 Tourisme Coeurs Villageois
 - **12.08** Collaboration financière à la Fête de Noël des enfants de Saint-Camille
 - **12.09** Bail de location des locaux du 1139, Route 277 La Société immobilière du Québec (SIQ)
 - 12.10 Plan de communication Faire danser les Etchemins
 - **12.11** Programme Soutien au travail autonome (STA) Code d'enregistrement
 - 12.12 Déménagement Siège social MRC des Etchemins
 - **12.13** Chargé de projets Plan de relance économique MRC des Etchemins

13 - ADMINISTRATION

- 13.01 Liste des comptes à payer
- 13.02 État des encaissements et déboursés

14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

- **14.01** Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRL)
- 14.02 Entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du

schéma de couverture de risques

- **14.03** Invitation à une demi-journée thématique portant sur des enjeux relatifs aux bibliothèques municipales PRECA
- **14.04** Invitation assemblée générale l'Union des producteurs agricoles de Chaudière-Appalaches
- 14.05 Résidences et Centre communautaire des Etchemins
- **14.06** Les Résidences et centre communautaire des Etchemins Avis de Convocation
- **14.07** Fonds de développement des territoires (FDT)
- 14.08 Invitation L'économie sociale au Sommet
- **14.09** Invitation Chambre de commerce Bellechasse-Etchemins

15 - VARIA

- 15.01 Service d'inspection
- 16 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-02 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE, ET SUIVI

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE.

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 23 SEPTEMBRE, ET SUIVI

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

05 - RENCONTRE(S)

Aucune visite.

06 - ANALYSE DE PROJET(S)

Aucune analyse.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE

Aucune rencontre.

08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2019-10-03

08.01 - Gestion des cours d'eau : nomination d'une personne désignée responsable de l'application du règlement no 96-10

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a adopté, le 24 mars 2010, un règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau pour l'ensemble de son territoire et ce tel que prévu à l'article 104 de la Loi sur les compétences municipales (LCM);

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit procéder à la nomination d'un officier responsable de la gestion des cours d'eau;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté des Etchemins nomme monsieur Gabriel Gosselin, à titre de personne désignée, responsable de l'application du règlement no 96-10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-04

08.01.01 - Mandat Gestizone - Gabriel Gosselin responsable du règlement 96-10

CONSIDÉRANT la nomination de Gabriel Gosselin à titre de personne désignée, responsable de l'application du règlement no. 96-10 de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir un service d'accompagnement à M. Gosselin pour la réalisation de ses premiers cas;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL,

ET RÉSOLU

QUE les services de la firme Gestizone de Saint-Georges puissent être utilisés à la pièce, selon les besoins, au tarif horaire de 65\$ de l'heure plus taxes et à .50\$ du kilomètre pour les déplacements;

QUE ces services soient sollicités après avoir reçu l'approbation de la direction générale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-05

08.02 - Demande financière au Réseau Agriconseils

CONSIDÉRANT l'admissibilité du projet d'Activité de lancement du service Réflexion sur l'avenir de l'entreprise à une aide financière du Programme services-conseils du Réseau Agriconseils;

CONSIDÉRANT QUE les principaux objectifs du projet est d'informer et sensibiliser les producteurs agricoles et les intervenants sur le transfert d'entreprise agricole et les divers aspects qui s'y rattachent et recruter des

producteurs agricoles et des ambassadeurs du service afin d'en faire la promotion de celui-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins dépose une demande d'aide financière de deux mille trois cent quarante-sept dollars et quatre-vingt-seize sous (2347.96\$) au Réseau Agriconseils.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-06 08.03 - Subvention programme Territoires: Priorités bioalimentaires

CONSIDÉRANT QUE deux actions prévues au PDZA pour la mise en valeur des terres en friche (1.1 et 1.5) pourraient nous permettre de déposer une demande pour l'appel de projets du volet 2 du Programme

Territoires : Priorités bioalimentaires - Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins dépose un projet dans le but d'obtenir une aide financière auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) au Programme Territoires : Priorités bioalimentaires. Volet 2 - Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-07

08.04 - Colloque Réseau Environnement - Gestion des matières résiduelles

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque sur la Gestion des matières résiduelles qui se tiendra à Lévis les 13 et 14 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que Sarah Jane Armstrong, Agente de mise en oeuvre du PDZA/PGMR à la MRC des Etchemins a manifesté son intérêt à y participer;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER.

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins accepte d'assumer les frais d'inscription, de repas et de déplacement de Mme Sarah Jane Armstrong au Colloque sur la Gestion des matières résiduelles qui se tiendra à Lévis les 13 et 14 novembre 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET

COLLOQUES

2019-10-08 09.01 - Comité sécurité publique

Adoption du rapport annuel d'activités 2018-2019.

CONSIDÉRANT QUE le Comité sécurité publique a déposé son rapport annuel 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET.

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins adoptent le rapport annuel d'activités 2018-2019, tel que déposé par le Comité sécurité publique de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

09.02 - Comités

Monsieur Hector Provençal, maire de Sainte-Rose-de-Watford a informé le Conseil de la MRC des Etchemins que l'organisme L'Essentiel des Etchemins devra procéder à un changement de camion et qu'il déposera une demande d'aide financière à la MRC des Etchemins. Le tout sera conditionnel à ce que les municipalités ne soient pas sollicitées.

Monsieur Adélard Couture, maire de Saint-Camille-de-Lellis a assisté à une rencontre du Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse (CGMR) et informe les maires que d'ici 2022 les matières organiques devront être traitées.

Madame Lucie Gagnon, mairesse de Saint-Louis-de-Gonzague mentionne que les municipalités faisant partie de l'OMH des Etchemins adopteront une résolution pour fusionner Saint-Odilon-de-Cranbourne et Saint-Joseph.

Madame Lucie Gagnon, mairesse de Saint-Louis-de-Gonzague informe le Conseil que Monsieur Éric Lamarche a été embauché par la Table de concertation des aînés des Etchemins à titre de travailleur du milieu en date du 23 septembre dernier. Elle souhaite que celui-ci soit invité à une prochaine séance de travail.

Madame Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire a assisté à une rencontre le 24 septembre dernier de l'organisme À petits pas 0-5 ans, le programme prendra fin le 30 juin 2020 et elle souhaite que Madame Manon Ruel soit invitée au Comité de travail de janvier 2020.

Monsieur Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin fait mention que le principal dossier du Comité de bassin de la Rivière Etchemins reste la berce du Caucase. Aussi, il mentionne que le respect des bandes riveraines est un point préoccupant dans l'application du plan de développement de l'eau. Le Centre Universitaire des Appalaches a déposé une demande au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) afin de maintenir les petites cohortes.

Monsieur René Allen, maire de Sainte-Aurélie mentionne que lors de la

rencontre du Conseil de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC) il a été question de la rivière Noire.

10 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

Dépôt du compte-rendu de l'analyse à distance du Comité technique sur la ruralité tenue mardi 1^{er} octobre 2019.

10.01 - Projets locaux

2019-10-09 10.01.01 - Municipalité de Saint-Cyprien

Signalisation stylisée des rues: Municipalité de Saint-Cyprien.

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX.

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Cyprien et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Cyprien soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

QU'un amendement au projet Signalisation des rues est demandé par la Municipalité de Saint-Cyprien afin d'avoir accès à une somme additionnelle d'un montant de 3 061,97 \$ à même son enveloppe budgétaire 2019-2020. Le but de cette demande est d'ajouter l'installation des poteaux par une entreprise externe. Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour apporter un amendement au projet Signalisation des rues (résolution 2019-09-05, entérinée le 11 septembre 2019) afin d'effectuer le versement d'une somme supplémentaire de 3 061,97 \$ pour la réalisation du projet;

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et la directrice générale, Madame Dominique Vien, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11 - DIRECTION GÉNÉRALE

2019-10-10 11.01 - Site internet de la MRC des Etchemins

CONSIDÉRANT QUE le site internet de la MRC des Etchemins est un moyen de communication et d'information, il est primordial que celui-ci soit impeccable pour ses utilisateurs;

CONSIDÉRANT QU'une révision linguistique du site complet est indispensable pour améliorer la qualité de celui-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QU'une évaluation des coûts pour l'embauche temporaire d'un contractuel soit faite afin de réviser le site de la MRC des Etchemins. Les sommes requises seront comptabilisées dans le plan de communication du Plan de relance de la MRC.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12 - AFFAIRES COURANTES

12.01 - Intervention du préfet

Monsieur le préfet présente les dossiers prioritaires actuels.

- Tremca, le 16 septembre à Saint-Prosper;
- Pagieps, le 24 septembre à Lac-Etchemin;
- Chambre de commerce, le 25 septembre à Saint-Prosper;
- Journée de la culture, le 28 septembre à Saint-Benjamin.

2019-10-11 12.02 - Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins - Face aux Dragons

CONSIDÉRANT la demande de partenariat de la 3ième édition du concours "Face aux dragons 2019-2020" du Carrefour Jeunesse-Emploi les Etchemins:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

DE participer financièrement à la 3ième édition du concours "Face aux dragons 2019-2020" par la commandite bronze pour un montant de 500\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-12 12.03 - Opération Nez rouge 2019 - Contribution

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de mille dollars (1 000\$) à l'Opération Nez rouge 2019 qui serait affectée aux frais d'essence de l'organisation;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER.

ET RÉSOLU

DE participer financièrement à l'Opération Nez rouge 2019 pour un montant de 1 000\$ qui sera affecté aux frais d'essence de l'organisation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-13 12.04 - Demande de financement - Projet Terre et Humanité

CONSIDÉRANT la demande de financement de deux mille dollars (2

000\$) en provenance de Les Amis du Jardin entre Ciel & Terre pour le projet Terre et Humanité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT.

ET RÉSOLU

QUE la MRC est contrainte de refuser la demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-14 12.05 - Tournoi provincial Atome et Pee-Wee de Lac-Etchemin

CONSIDÉRANT la demande de partenaire-commanditaire pour la tenue de la 45°édition du tournoi provincial Atome et Pee-Wee de Lac-Etchemin:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE la MRC est contrainte de refuser la demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-15 12.06 - Poste de secrétaire-réceptionniste

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire-réceptionniste sera vacant à compter du 18 octobre 2019 en raison de la démission de madame Lucienne Fortier;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée dans des hebdos locaux et sur des sites web tels que « UMQ, Québec Municipal, etc. »;

CONSIDÉRANT QUE Madame Linda Gilbert a été sélectionnée pour combler ledit poste;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX.

ET RÉSOLU

QUE l'embauche de madame Linda Gilbert soit ainsi confirmée pour intégrer l'équipe de la MRC à partir du 8 octobre 2019 aux conditions prévues à la convention collective en vigueur (classe 1.1, échelon 7).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12.07 - Tourisme - Coeurs Villageois

Étant donnée, la possibilité que la municipalité de Saint-Camille dépose un projet, la présence de Mathieu Baillargeon, agent de développement rural et conjoint de l'agente de développement et chargée de projet de ladite municipalité, qui devait occuper un poste sur le Comité de sélection, pourrait engendrer un conflit d'intérêts. La directrice générale, Madame Dominique Vien, propose que celui-ci soit remplacé par un maire. M. Réjean Bédard se rend disponible pour siéger à ce Comité.

2019-10-16

12.08 - Collaboration financière à la Fête de Noël des enfants de Saint-Camille

CONSIDÉRANT la demande de collaboration financière à la Fête de Noël des enfants de Saint-Camille:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE la MRC est contrainte de refuser la demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-17

12.09 - Bail de location des locaux du 1139, Route 277 - La Société immobilière du Québec (SIQ)

CONSIDÉRANT QU'un bail de location des locaux du 1139, Route 277, Lac-Etchemin et portant le numéro 5382-02 intervenu entre La Société immobilière du Québec (SIQ) dont la raison sociale est maintenant la Société québécoise des infrastructures (SQI) et la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE ledit bail a été signé le 8 février 2000 par les parties ci-haut mentionnées pour une période initiale de dix (10) ans et entrant vigueur le 1er juillet 1999 et se terminant le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT QUE le bail a été reconduit pour une période de 3 ans soit pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins négocie présentement pour la vente de ses locaux à la Société québécoise des infrastructures et la relocalisation des bureaux administratifs de la MRC ailleurs;

CONSIDÉRANT QUE des délais sont à prévoir pour la conclusion ou non d'une transaction entre les parties (MRC et SQI);

CONSIDÉRANT QUE les délais hors de notre contrôle dans les négociations avec un éventuel vendeur pour la relocalisation des bureaux de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la demande des représentants de la SQI de prolonger ledit bail 5382-02 jusqu'au 30 juin 2021 advenant que la vente des locaux de la MRC à la SQI ne se réalise pas;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE pour les raisons mentionnées plus haut, la MRC des Etchemins avise les représentants de la SQI que ledit bail sera prolongé jusqu'au 30 juin 2021 advenant que le projet de vente ne se réalise pas;

QUE la présente résolution soit acheminée à la Société québécoise des

infrastructures et que celle-ci constitue également le document officiel d'avis de fin de bail en date du 30 juin 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-18 12.10 - Plan de communication - Faire danser les Etchemins

CONSIDÉRANT le lancement de la vidéo Faire danser les Etchemins prévu d'ici la fin de l'année;

CONSIDÉRANT qu'il y a des dépenses additionnelles se rattachant au plan de communication pour cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent l'ajout des dépenses d'environ 800,00\$ au plan de communication pour le lancement de la vidéo Faire danser les Etchemins prévu d'ici la fin de l'année.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-10-19 12.11 - Programme Soutien au travail autonome (STA) - Code d'enregistrement

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins agit comme organisme partenaire pour l'application du programme Soutien au travail autonome (STA) sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'application Services en ligne des intervenants externes subira une refonte dans les prochaines semaines et sera transférée sur un nouveau site, soit Services à l'intention des partenaires;

CONSIDÉRANT ce changement exige une nouvelle inscription de notre part;

CONSIDÉRANT QUE Claude Bissonnette a accès aux fichiers des participants pour le programme Soutien au travail autonome (STA);

CONSIDÉRANT QU'il doit avoir un nouveau code d'enregistrement pour avoir accès au nouveau site;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ ALLEN,

ET RÉSOLU

DE permettre à Claude Bissonnette de demander un nouveau code pour avoir accès au nouveau site.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12.12 - Déménagement - Siège social MRC des Etchemins

Point d'information.

12.13 - Chargé de projets - Plan de relance économique MRC des Etchemins

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de la MRC ont pris la décision, lors du lac-à-l'épaule du 23 et 24 août dernier, d'orienter le volet 3 du Plan de relance économique de façon à ce qu'il soit dirigé par un chargé de projets;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer un poste cadre temporaire relevant directement de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins procède à l'affichage du poste d'adjoint stratégique à la relance économique. Ce dernier sera un poste cadre temporaire et aura une durée déterminée d'un an et renouvelable d'un an.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13 - ADMINISTRATION

2019-10-21 13.01 - Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant quatre cent quinze mille neuf cent trente-huit dollars et vingt-six sous (415 938.26\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés, le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.02 - État des encaissements et déboursés

État transmis avec l'avis de convocation.

14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

14.01 - Plan d'Intervention en Infrastructures Routières Locales (PIIRL)

Demande d'augmentation du budget d'aide à la voirie locale du MTQ.

Résolution d'appui de la MRC Maskinongé;

Résolution d'appui de la MRC de la Haute-Yamaska;

Résolution d'appui de la Municipalité de Sainte-Justine;

Résolution d'appui de la MRC La Matanie;

Résolution d'appui de la MRC Pierre-De Saurel;

Résolution d'appui de la MRC De Rouville.

14.02 - Entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques

Dépôt de document - Municipalité de Sainte-Justine résolution # 133-08-19 concernant le schéma de couverture de risque nomination d'un quatrième maire sur le comité.

14.03 - Invitation à une demi-journée thématique portant sur des enjeux relatifs aux bibliothèques municipales - PRECA

Dépôt de document - Invitation à une demi-journée thématique portant sur des enjeux relatifs aux bibliothèques municipales le 24 octobre, 8h45, au Centre Raymond-Blais à Lévis.

Suite aux discussions du Comité de travail du 2 octobre dernier, Madame Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire sera présente à cette rencontre.

14.04 - Invitation assemblée générale - l'Union des producteurs agricoles de Chaudière-Appalaches

Dépôt de document - Invitation à l'assemblée générale de l'Union des producteurs agricoles le 18 octobre prochain, au Centre Caztel de Sainte-Marie, à 13h15.

Suite aux discussions du Comité de travail du 2 octobre dernier, Monsieur Hector Provençal, maire de Sainte-Rose-de-Watford sera présent à cette assemblée. Séance tenante, Monsieur Provençal mentionne qu'il ne pourra être présent à l'assemblée.

14.05 - Résidences et Centre communautaire des Etchemins

Dépôt de document - Rencontre d'information du 25 septembre dernier concernant Les Résidences et Centre communautaire des Etchemins.

Point d'information.

14.06 - Les Résidences et centre communautaire des Etchemins - Avis de Convocation

Invitation - Assemblée générale annuelle des Résidences et centre communautaire des Etchemins, à la salle La Coopération, mardi 15 octobre à 13h30. Monsieur Camil Turmel sera présent à cette assemblée.

14.07 - Fonds de développement des territoires (FDT)

Dépôt de document - État de dépôt du 2ième versement au montant de cinq cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-onze dollars (582 191,00\$) en provenance du Fonds de développement des territoires (FDT).

14.08 - Invitation - L'économie sociale au Sommet

Dépôt document - Invitation L'économie sociale au Sommet, le 7

novembre à St-Jules. Madame Marielle Lemieux propose d'accepter cette invitation.

14.09 - Invitation - Chambre de commerce Bellechasse-Etchemins

Dépôt de document - Invitation à l'Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce Bellechasse-Etchemins, le 23 octobre à 17h30, au Mont-Orignal. Monsieur Réjean Bédard sera présent.

15 - VARIA

15.01 - Service d'inspection

Le maire de la municipalité de Sainte-Justine suggère de revoir la méthode de facturation des heures du service d'inspection de la MRC. Ce sujet sera discuté lors du prochain comité de travail. Une vérification sera effectuée auprès des MRC avoisinantes.

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-10-22 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD, ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h22.

RICHARD COUËT DOMINIQUE VIEN
PRÉFET DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE